

Motu Proprio *Traditionis Custodes*
Communiqué de Monseigneur Luc Crepy, évêque de Versailles
A lire aux messes du dimanche 10 octobre 2021

Versailles, le 7 octobre 2021

Aux fidèles attachés au Missel de Saint-Jean XXIII

Chers Frères et Sœurs,

Comme je vous l'avais annoncé au lendemain de la publication du Motu Proprio *Traditionis custodes*, j'ai rencontré le 6 octobre les prêtres desservant vos communautés afin d'envisager la réception de ces nouvelles normes dans notre diocèse et avancer ensemble sur le chemin d'une communion ecclésiale affermie.

Selon la demande le Pape François, j'ai nommé mon vicaire général le Père Marc Boulle, délégué de l'évêque chargé de l'accompagnement des fidèles attachés au Missel de Saint-Jean XXIII.

J'ai demandé au Père Marc Boulle de visiter vos communautés dans les prochains mois, désirant tenir compte de la spécificité de chacune d'entre elles. Je lui donnerai les points de repères nécessaires afin de pouvoir appliquer de manière adaptée les directives du Pape François.

D'ores-et-déjà, j'ai demandé aux prêtres de travailler avec les autres communautés du diocèse en plusieurs domaines : la mise en œuvre de prières et célébrations liturgiques communes (chemin de croix, fêtes mariales, procession...), des actions caritatives menées avec d'autres paroisses, des temps de formation (conférences de carême, catéchèses...), une meilleure collaboration au niveau de la pastorale des établissements scolaires. Toutes ces activités vécues en commun contribueront à tisser de plus amples liens entre les communautés et à vivre une plus grande communion, comme nous y appelle le Pape François.

Confiant dans votre bienveillance et votre attachement à l'Eglise, notre Mère, je vous porte dans ma prière avec tous les fidèles des Yvelines et confie avec vous à Notre Dame du Rosaire la communion de foi, d'espérance et de charité dont je suis le garant en tant qu'évêque.

+ Luc Crepy
Evêque de Versailles

